

DUBOIS Thomas

INED(unités de recherche 8 &12)/ EHESS
Allocataire de recherche

Pression démographique et mobilité étudiante internationale au Maghreb

Des mobilités renouvelées

Le nombre d'étudiants étrangers dans le monde est passé de 300 000 en 1950 à près de 2.6 millions en 2006¹. Les circulations internationales d'étudiants se sont accélérées depuis une cinquantaine d'années principalement sous l'impulsion de l'accroissement démographique associé aux plans de scolarisation dans les pays en développement². Sur les 130 millions d'étudiants dans le monde en 2004, près de 76 millions sont issus de ces pays malgré des taux de scolarisation bien plus faibles.

Les mobilités étudiantes ont longtemps servi à pallier les manques d'infrastructures d'enseignement supérieur des pays en voie de développement. Avec la disparition progressive de l'organisation bilatérale des échanges dans l'enseignement supérieur qui s'effectuait principalement sous la forme d'accords de coopération, les mouvements se sont peu à peu massifiés et globalisés atténuant ainsi les relations de proximité et d'influence entre pays qui s'effectuaient en raison de relations politiques éprouvées ou d'échanges commerciaux denses, exprimées dans le cas de la France et de la Grande Bretagne par l'inscription d'étudiants en provenance d'anciennes colonies. L'émergence du marché de l'enseignement supérieur a favorisé une logique de compétitivité pour la captation d'une demande mondiale grandissante et les principaux pays d'accueils ont facilité la venue d'étudiants internationaux ce dont ont bénéficié les pays les plus sensibles à ce type de migration temporaire. Depuis les années quatre-vingt dix, la notion d'internationalisation de l'enseignement supérieur désigne l'accroissement des mobilités sous différentes formes aussi bien d'étudiants comme d'enseignants, des établissements ou des programmes (Knight, 2003)³. Ce concept tente dans

¹ Parmi les étudiants étrangers sont compris ceux qui ont une nationalité étrangère dans le pays d'étude mais y résidaient antérieurement à leur inscription dans l'enseignement supérieur et ceux qui ont effectué une mobilité pour les études après le baccalauréat (mobilité étudiante).

² Typologie économique de l'UNESCO pour qualifier *les pays développés et en transition* (*développés* comme les pays d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Ouest, d'Europe de l'Est exceptés 4 pays, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande et *en transition* comme les pays du Commonwealth, d'Europe centrale et les 4 pays d'Europe de l'est que sont le Belarus, la Fédération de Russie, la République Moldave, la Turquie et l'Ukraine, les pays d'Asie centrale) et à l'opposé *les pays en développement* (pays *en développement* comprenant les pays appartenant aux Etats Arabes, à l'Asie de l'Est et au Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du sud et de l'ouest, l'Afrique sub-saharienne, Chypre, Mongolie, Israël, la Mongolie et la Turquie.)

³ *Cross-border higher education* ou *internationalization of higher education* sont des notions qui renvoient aux arrangements entre des institutions qui débouchent sur la prestation d'un service. Ce sont les termes les plus fréquemment utilisés. Plus généralement, la globalisation renvoie à la circulation des technologies, économies,

sa définition de faire une synthèse relativement neutre entre les logiques d'Etats par leur volonté d'organiser structurellement ces mobilités, les logiques économiques par la mise en concurrence des systèmes d'enseignement supérieurs nationaux pour la captation du marché mondial de l'éducation, et les logiques des migrants. Il désigne un nouveau contexte où les mobilités étudiantes sont globalement perçues de manière positive se traduisant par de nombreuses mesures pour faciliter la circulation des étudiants internationaux. L'une d'elles est l'autorisation de l'exercice d'un emploi à temps partiel qui permet aux étudiants internationaux de participer directement au financement de leurs études, contribuant ainsi à alléger les charges qui pèsent sur leur mobilité. Ces politiques ont été accompagnées d'opportunités variables afin de permettre aux étudiants internationaux d'intégrer les marchés de l'emploi des pays hôtes. Elles sont généralement fondées dans un dispositif plus large puisque de nombreux pays ont adopté le modèle des politiques d'immigration sélectives dont le Canada et l'Australie furent les précurseurs dans les années 1980.

Par ailleurs, le développement de la scolarisation a suivi son cours et produit ses effets comme d'autres facteurs de modernisation tels que l'industrialisation ou l'urbanisation. L'accroissement démographique a fait place à une baisse rapide de la fécondité dans de nombreux pays à fort potentiel d'accroissement démographique. Dans les pays du Maghreb, l'augmentation de la population a cessé d'être la préoccupation principale et ce sont plutôt les déséquilibres entre générations et l'insertion dans la vie active des dernières générations pleines qui inquiètent. Les prochaines décennies vont surtout amorcer le passage d'une population jeune à une population en âge de travailler largement majoritaire. Compte tenu de la structure de l'emploi et au vu de la répartition par âge de la population au Maghreb, la pression démographique qui s'exerçait sur les systèmes d'enseignement s'est transposée progressivement sur le marché du travail.

Pression sur les marchés de l'emploi et opportunités migratoires

Depuis les indépendances, l'accès à l'enseignement supérieur a été un enjeu pour la mobilité sociale au sein de la nouvelle hiérarchie professionnelle qui s'annonçait avec la nationalisation des économies et de l'appareil administratif. Le secteur public était alors le structurant fondamental de l'emploi. Les transitions économiques des années 1980 avec la mise en œuvre des plans d'ajustements structurels ont profondément transformé cette relation. Le marché de l'emploi des cadres est alors devenu fortement concurrentiel. Encore actuellement, les investissements du secteur privé paraissent trop faibles pour intégrer les nouvelles générations dans une population active dont le potentiel en nombre et en qualification est le plus important que le Maghreb ait jamais connu.

Le fait que la structure de l'emploi ne se modernise pas ou très peu implique que la proportion de non diplômés dans la population active demeure largement majoritaire alors que les proportions de scolarisés ne cessent de croître (18 millions de scolarisés au Maghreb en 2004). L'emploi à valeur ajoutée est relativement limité notamment au Maroc où le poids de l'activité agricole demeure très élevé. On discerne aussi une forte variation dans l'emploi et dans les statuts professionnels avec une baisse du salariat au profit du travail indépendant, un secteur informel qui continue de se développer (environ 25 % de l'activité en Tunisie, 40 % en Algérie, et près de 50 % au Maroc). Le nombre d'étudiants inscrits à l'étranger au départ de ces pays s'est accru durant ces dix dernières années (plus de 50 000 marocains, 25 000 algériens, et 15 000 tunisiens- UNESCO, 2005). Comparativement, les taux de mobilité pour

savoirs, personnes valeurs, idées... et la notion de *transnational education* sert alors à décrire les services éducatifs qui s'étendent au delà des frontières.

les études sont trois fois plus faibles en Tunisie et en Algérie qu'au Maroc (moins de 5% contre 15 %-effectifs du supérieur sur effectifs à l'étranger). Les étudiants internationaux marocains se sont distingués par leur volume et l'étendue leurs réseaux puisque seulement 65% d'entre eux se sont orientés vers l'enseignement supérieur français en 2005 tandis que les étudiants tunisiens et les algériens s'inscrivaient pour près de 95 % en France lorsqu'ils effectuaient des études à l'étranger (UNESCO).

Le dynamisme de la mobilité étudiante peut-il être interprété comme une réaction aux difficultés d'insertion dans l'emploi formel ? L'analyse des mobilités étudiantes internationales marocaines vers la France a montré que le contexte d'ouverture avait répondu à une forte demande au Maroc, que le recrutement des groupes sociaux s'était élargi notamment vers les classes moyennes dont l'ascension sociale semble freinée[Balac, 2003] et les familles exclues du secteur formel le plus souvent dans un schéma de type entrepreneuriat familial [Dubois, 2006]. Cette configuration familiales qui permet le soutien de la fratrie, de la famille élargie peut être utilisé pour la reconversion de l'activité productive familiale dans des secteurs plus variés.

Conclusion

L'insertion progressive des pays maghrébins dans les économies de marché a engendré une « société de risque ». Les petites entités comme les familles sont les plus touchées par cet accroissement d'insécurité sociale principalement concentrée autour des problèmes d'insertion sur le marché de l'emploi. Toutefois, leur cohésion potentielle (solidarité familiale renforcée en l'absence d'Etat Nation) est favorable à l'insertion et à l'investissement dans des économies d'échelles. La «fenêtre d'opportunité démographique» suggère que la configuration des familles est propice pour les jeunes générations du début du 21^{ème} siècle [Fargues]. La natalité encore très forte au sein des générations précédentes assure pour certains une fratrie suffisamment conséquente pour subvenir à la charge familiale (parents et grands-parents). La baisse de fécondité doublée d'un âge au premier mariage tardif permet à ces dernières générations pleines, d'envisager une opportunité d'investissement pour les études, la mobilité étudiante ou la migration alors que le contexte du marché du travail est devenu fortement concurrentiel.